



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

métallurgie

Question écrite n° 20407

Texte de la question

M. Augustin Bonrepaux attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur les graves difficultés que rencontre le département de l'Ariège à la suite de la fermeture de l'usine Pechiney d'Auzat, dans le canton de Vicdessos, et de la suppression de cinquante-six emplois sur le site voisin de Tarascon-Sabart. Cette suppression de deux cent quatorze emplois directs dans la petite commune d'Auzat, située dans un canton qui compte seulement mille huit cents habitants, va mettre en difficulté tous les sous-traitants mais aussi la plupart des activités artisanales et des services ; elle va entraîner la fermeture de nombreux services publics (école, collège, poste) et la désertification de cette vallée de montagne. Il constate avec amertume que le Gouvernement n'a tenu aucun compte de ses différentes interventions auprès des ministères concernés, ni de celles qu'il a effectuées lors des débats sur la loi d'incitation économique et à l'occasion de sa proposition de loi « Pour l'égalité des chances des territoires et la revitalisation de l'économie rurale ». Il regrette que l'Ariège sinistrée ait été oubliée lors du CIADT qui s'est tenu le lundi 26 mai dernier à Matignon. Il lui demande en conséquence quelles sont les mesures qu'elle envisage de mettre en oeuvre pour permettre à l'Ariège et plus particulièrement aux sites de Tarascon-Sabart et d'Auzat, de faire face aux grandes difficultés qu'ils rencontrent.

Texte de la réponse

L'arrêt des activités d'électrolyse d'aluminium du site d'Auzat et d'une partie des activités du site de Tarascon-Sabart a été annoncé au comité central d'entreprise du groupe Pechiney le 29 janvier 2003. Ces fermetures sont imposées par le contexte économique difficile de ces dernières années qui a affecté plus particulièrement l'ensemble du secteur de l'aluminium. Par ailleurs, les études approfondies menées par le groupe montrent que toutes les alternatives examinées à ce jour pour le maintien des activités du site d'Auzat ne présentent pas de viabilité économique durable. Suite à plusieurs accidents de travail récents intervenus dans l'atelier d'électrometallurgie, et afin de préserver la sécurité du personnel concerné, la direction de Pechiney a pris la décision, le 19 mars dernier, d'anticiper de quatre mois la fermeture programmée de l'usine d'Auzat. Le site voisin de Tarascon-Sabart, alimenté par l'usine d'Auzat, devra pour sa part fermer ses ateliers de moulages d'alliages. Le programme de restructuration du site de Tarascon touche la moitié des effectifs de l'usine, soit 56 personnes. Le ministère délégué à l'industrie, le conseil général de l'Ariège et le groupe Pechiney avaient mis en place une mission de revitalisation du tissu économique du bassin ariégeois et d'aide à la création d'entreprises confiée à la Sodie. En soutenant le développement d'entreprises existantes ou l'implantation de nouvelles activités, l'objectif assigné à cette mission est d'aider à la création de 700 emplois au sein de petites et moyennes entreprises porteuses de projets. Grâce aux fonds mis en place par ses trois mandants, l'accompagnement de la Sodie se traduit par la mise à disposition de prêts à taux réduit. Il a été demandé au groupe Pechiney de poursuivre et de renforcer sa contribution en faveur de la mission de revitalisation du tissu industriel du pays ariégeois. Ces actions devront être mises en place en étroite concertation avec l'ensemble des élus locaux.

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20407

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2003, page 4940

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6341